

Mme Drijber et au Révérend et à Mme Sinclair, lettres dont j'ai déposé des copies le 11 juin. Les lettres du président Kaunda se lisaient en partie comme suit:

"Je vous écris pour vous faire part de la vive douleur que j'ai ressentie et que partage le peuple zambien à l'annonce de la mort tragique de votre fille. Le peuple zambien se joint à moi pour exprimer son profond regret à l'occasion de cette mort... comme preuve du profond regret qu'éprouve mon pays pour la perte que vous avez subi et de l'estime en laquelle nous tenons le peuple canadien, je demande au représentants de mon gouvernement d'étudier avec le haut commissariat du Canada en Zambie la question d'un paiement à titre gracieux à votre endroit. J'espère que vous accepterez ce geste comme une nouvelle expression de ma profonde sympathie et de celle de la nation zambienne."

Le 12 juin, monsieur Drijber demandait à l'ambassade du Canada en Afrique du Sud de l'aider à obtenir une entrevue personnelle avec le président Kaunda. Cette rencontre était organisée par notre haut commissariat à Lusaka pour le 20 juin et le président y présentait une fois de plus sa sympathie et ses excuses. Une autre rencontre était organisée, cette fois avec les autorités de la défense zambienne, puis monsieur Drijber était conduite, à bord d'un avion du gouvernement zambien, jusqu'à la rive zambienne de la gorge. Il traversait plus tard la frontière pour entrer en Rhodésie.

M. et Mme Drijber, de retour au Canada, le 4 juillet, ont fait connaître peu après leur désir de me rencontrer. Des représentants de mon ministère sont entrés en contact avec eux pour convenir d'une